

|              |    |
|--------------|----|
| Membres      | 15 |
| Présents     | 12 |
| Représentés  | 0  |
| Votants      | 12 |
| Exprimés     | 12 |
| - Pour       | 11 |
| - Contre     | 0  |
| - Abstention | 1  |

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
**COMMUNE D'EYREIN**

\*\*\*\*\*

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20260305-2026-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2026

**DELIBERATION N° 2026-13****Séance du 05 Mars 2026****Objet : Subvention au comice agricole pour l'année 2026**

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, à dix-huit heures quinze,  
Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 25 février, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre

Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MORENA Jean-Philippe, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, GRANCHER Isabelle, HERMABESSIERE Patrick, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, SAINNEVILLE Jean-Marie, SOULIER Daniel, RIVIERE Patrice

Absent(e)s : CAUDIE Christelle, CHARBONNEL Jean-Loup, SABEAU Fabrice

Secrétaire de séance : DICHAMP Adeline

Madame la Maire donne lecture à l'assemblée du compte-rendu financier de l'exercice 2025 suite à la réunion du comice agricole.

Le comice agricole demande une subvention de 180,00 € pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- Accepte la subvention d'un montant de 180 € pour l'année 2026.
- Autorise la Maire à signer tous documents y afférant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,  
Marie-Pierre LE MIGNON

